

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
**Intervention - Secrétariat général , Direction des affaires
juridiques**

Numéro de dossier : 1033050012

Unité administrative responsable	Arrondissement Pierrefonds/Senneville , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Objet	Adopter un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme pour l'arrondissement Pierrefonds/Senneville, de manière à créer une aire d'affectation "moyenne-haute densité" à même une aire d'affectation " faible densité", située sur le boulevard de Pierrefonds entre les rues Richmond et Aragon et sur une partie de la rue Aragon

Sens de l'intervention
Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires
Voir le projet de règlement ci-joint et l'Annexe A



Rgl.Urbanisme1.doc

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Line CHAREST avocate Tél. : 872-6503 Date: 2003-02-19	Endossé par: Yves SAINDON chef de section et adjoint à la directrice Tél. :872-3834 Date d'endossement: 2003-02-19
--	---

Numéro de dossier :1033050012

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE PIERREFONDS (NO 1044)

VU l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

À la séance du _____, le conseil de la Ville de Montréal décrète :




1. Le plan intitulé «Les grandes affectations du sol» du plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Pierrefonds (No 1044) est modifié par le remplacement de l'affectation «habitation de basse densité» sur les lots 1 368 308, 1 368 312, 1 368 327, 1 368 328, 1 368 445, 1 368 447, 1 368 450 et 1 368 452 du cadastre du Québec, longeant le boulevard de Pierrefonds et la rue Aragon, par l'affectation «habitation de moyenne-haute densité», tel qu'illustré à l'annexe A du présent règlement.

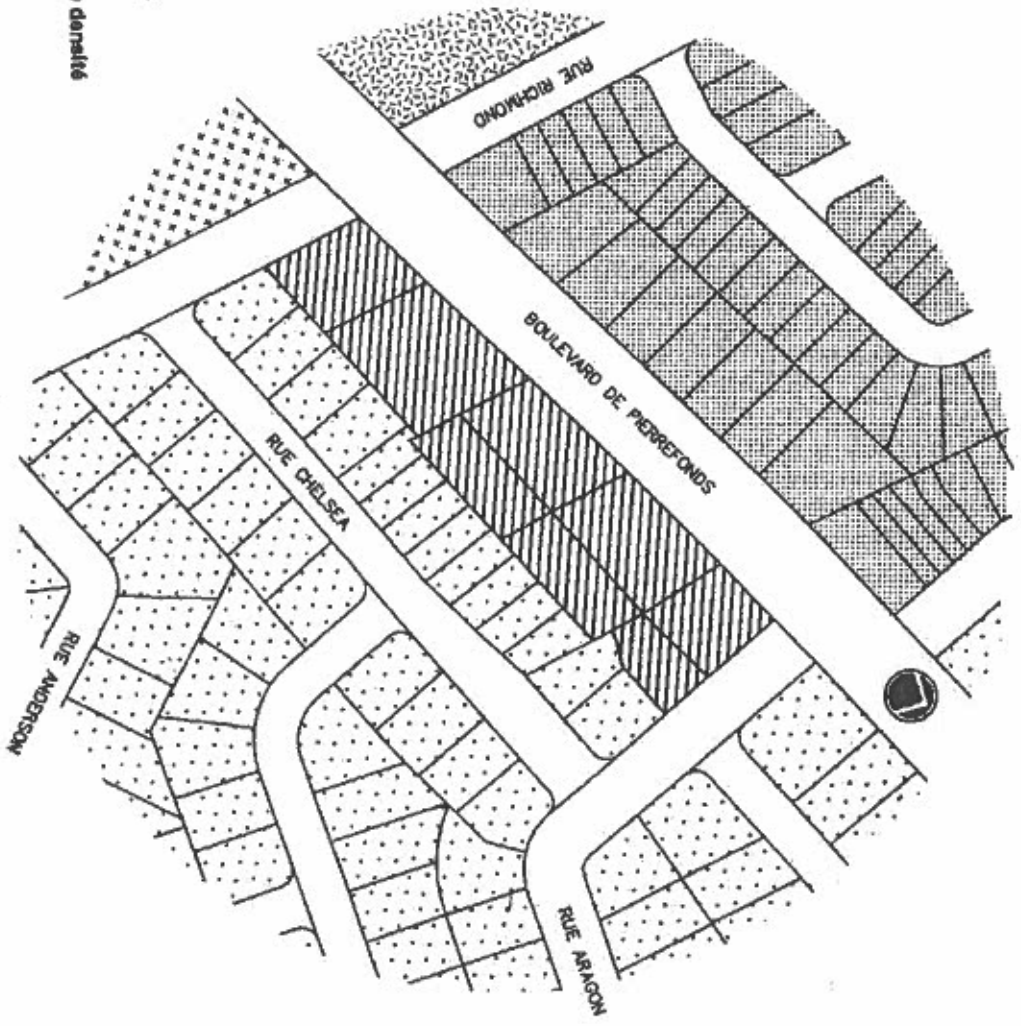
2. Les coefficients d'occupation du sol minimum et maximum applicables à l'égard de la nouvelle affectation «habitation de moyenne- haute densité» créée en vertu de l'article 1 du présent règlement sont de 0,35 et 2.

ANNEXE A



Affectation proposée.jpg

- Legende:
-  Habitation faible densité
C.O.S. : 0,25 à 0,45
 -  Habitation moyenne densité
C.O.S. : 0,5 à 1,15
 -  Habitation moyenne haute densité
C.O.S. : 0,35 à 2
 -  Institutionnel
 -  Publique



Annexe 1

RESOLUTION CA DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME	DATE
PROJET DE REGLEMENT ET AUI DE LECTURE	...
CONSEIL VOTANT ET ADOPTION DU SECOND PROJET DE REGLEMENT	...
DEMANDE D'AMENAGEMENT	...
ADOPTION DU REGLEMENT	...
AMENAGEMENT ORGANISATIONNEL	...
ACCORDS ET LAURETS	...
PROCALCATION DU REGLEMENT	...

AFFECTATION PROPOSEE

ARRONDISSEMENT PIERREFONDS/ISENNEVILLE
 Aménagement urbain et services aux entreprises

LOT (S) 1, 360, 308, 1, 360, 212, 1, 360, 207, 1, 360, 220, 1, 360, 445, 1, 360, 447, 1, 360, 450 & 1, 360, 452
 ANNEXE 'A' AU REGLEMENT
 1044 - 22...

PLAN NO. 6-1-17
 DATE 2002-01-24
 ECHELLE 1: 2 000

PREPARE PAR Blaise Rousseau
 APPROUVE PAR [Signature]
 DOSSIER NO. 02-20 B